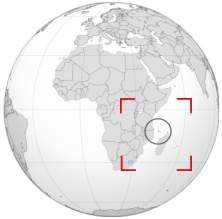


LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE EN UNION DES COMORES



L'archipel des Comores est située à l'entrée du Canal du Mozambique, entre Madagascar et le Mozambique, dans l'Océan Indien et se compose de quatre îles : Ngazidja (Grande comores), Mwali (Mohéli), Ndzouani (Anjouan) et Maoré (Mayotte).

L'archipel est marqué par des difficultés économiques et reste dépendant des pays développés pour assurer son développement. A cela s'ajoute une grande vulnérabilité de ces îles aux risques naturels comme les glissements de terrain, les éruptions volcaniques et les inondations qui sont de plus en plus fréquent notamment du fait des effets du changement climatique.

Ces différents désastres ont des conséquences directes sur l'état de santé de la population alors que le système de santé comorien demeure très faible.

NOTRE PRÉSENCE AU COMORES

La Croix-Rouge française est présente au Comores depuis 2000. Au côté du Croissant-Rouge comorien, elle a apporté son soutien pour répondre aux urgences auquel l'archipel a été confrontée comme le choléra en 2002 et 2007, le crash aérien en 2009, les inondations en 2003 et 2012 et le cyclone en 2014. A ce titre, depuis 2000, le Croissant-Rouge comorien est membre du programme PIROI développé par la Croix-Rouge française dans l'océan Indien pour la prévention, la préparation et la réponse aux risques de catastrophes naturelles et sanitaires.

En parallèle, la Croix-Rouge développe depuis 2016 un programme de renforcement du système de santé visant à améliorer la qualité de la prise en charge, et à sensibiliser les populations aux bonnes pratiques en matière de Santé. Ce projet, mené conjointement avec le Croissant-Rouge comorien, vise également à renforcer les capacités du Ministère de la Santé comorien.

43 747

personnes aidées

498 000

euros de budget en 2016

99 000

euros recherchés en 2017

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

En partenariat avec le Croissant-Rouge comorien, la Croix-Rouge française appuie le Ministère de la Santé pour la gestion de 16 structures de santé à travers la formation des ressources humaines et un appui matériel. Cette action est complétée par la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques de santé menée par les volontaires du Croissant-Rouge comorien en vue de permettre une amélioration durable de l'état de santé de ces populations.

RÉPONSE AUX CRISES, GESTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES NATURELLES


La Croix-Rouge travaille à réduire l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles que rencontrent les îles des Comores au travers de l'appui de la plateforme d'intervention régionale pour l'océan Indien (PIROI).

PROJET EN COURS

PROGRAMME D'APPUI ET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE ET COMMUNAUTAIRE POUR LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS COMORIENS

19 Depuis mai 2016

 Avec le soutien de l'Agence Française de Développement et de la Commission européenne

 43 747 personnes aidées

Le système de santé comorien est particulièrement faible, on enregistre ainsi des taux de mortalité infantile et infanto-juvénile et mortalité maternelle respectivement de 36 et 50/1000 naissances vivantes et 172/100 000 décès. L'espérance de vie à la naissance de la population est de 65,5 ans en 2004 (hommes 64,3 ans, femmes 66,9 ans). La situation épidémiologique de l'Union des Comores reste dominée par les maladies transmissibles parmi lesquelles les infections respiratoires aiguës, les fièvres et la diarrhée. Ces affections sont à l'origine d'une morbidité et d'une mortalité élevées surtout chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Ce programme permet de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population comorienne par le renforcement des capacités du Ministère de la Santé et du Croissant-Rouge comorien. Il permet ainsi de renforcer :

- L'offre de soin au sein des structures de santé de premier niveau ;
- Les connaissances des populations en matière de santé maternelle et infantile, de soins de santé primaires et de maladies non transmissibles (diabète et HTA) ;
- Les compétences des personnels de santé.

De plus, un appui technique en matière de formation initiale en santé publique est délivré auprès de l'École de Médecine et de Santé Publique.

Crédit photo : PIROI - Croix-Rouge française



PARTENAIRES

